

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 NOVEMBRE 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 28

Pouvoirs : 11

Votants : 39

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 08/11/2024

Le 18 Novembre 2024, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à l'Espace Carjat, chemin de Chassinal à Fareins (01480).

Présents : Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Patrick CHARRONDIERE, Jacques CORMORECHE, Pascal CUNY, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Nadia GUYON, Bruno HENRY, Agathe IACOVELLI, Vincent LAUTIER, Michelle NUGUET, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Delphine PICHOURON, Gérard PORRETTI, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Didier ALBAN (Pouvoir à Sylvie PERMEZEL), Gabriel AUMONIER (Pouvoir à Carole BONTEMPS-HESDIN), Fabien BIHLER, Valérie BOYER, Emmanuelle CARGNELLI, Armand CHAUMONT (Pouvoir à Gérard PORRETTI), Anne-Marie DEGUEURCE (Pouvoir à Vincent LAUTIER), Nicole DUGELAY (Pouvoir à Jacques CORMORECHE), Amina LEGHNIDER, Patrick NABETH (Pouvoir à Nathalie TISSERAND), Corinne MARTIN GAJAC (Pouvoir à Ingrid BESSON), Richard PACCAUD (Pouvoir à Gilles GARNIER), Stéphanie PALLIER, David POMMIER (Pouvoir à Emilie BERTHOLON), Bernard REY, Frédéric VALLOS (Pouvoir à Marc PECHOUX), France-Line VINCENT (Pouvoir à Agathe IACOVELLI).

Secrétaire de séance : Emilie BERTHOLON.

OBJET : DECHET - Transfert de maîtrise d'ouvrage de la CCDSV à la commune de Sainte Euphémie pour la réalisation des travaux d'implantation des colonnes enterrées et d'un abri bacs au niveau du parking de la salle des fêtes

Vu le Code de la Commande Publique, et notamment son article L. 2422-12 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de Communes Dombes-Saône-Vallée ;

M. Vincent LAUTIER, Vice-Président en charge de la gestion des déchets, expose qu'une opération de rénovation du parking de la salle polyvalente à Sainte Euphémie sera prochainement conduite (cheminements PMR, gestion des eaux pluviales, espaces paysagers, bornes IRVE). Cette rénovation intègre également la mise en place de colonnes enterrées et d'un abri bac dans le cadre du programme de prévention des déchets. Il précise que cette opération relève de la compétence de la commune pour la partie rénovation du parking et de la CCDSV pour la mise en place des colonnes enterrées.

Il propose que, dans une logique d'efficacité et de bonne utilisation des deniers publics, la commune soit habilitée, par convention passée avec la Communauté de Communes (dont le projet est annexé à la présente délibération), à assurer seule la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble de l'opération conformément à la faculté laissée à l'article L. 2422-12 du Code de la Commande Publique.

La Commune de Sainte Euphémie financera le coût des travaux de rénovation du parking qui relèvent de sa compétence.

Considérant qu'il convient au regard des caractéristiques techniques de l'opération, dans une logique d'efficacité et de bonne utilisation des deniers publics, de permettre que l'opération soit conduite par un maître d'ouvrage unique conformément à la faculté laissée à l'article L. 2422-12 du Code de la Commande Publique ;

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 07/11/2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** le principe du transfert de maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée à la Commune de Sainte Euphémie pour les travaux de mise en place de colonnes enterrées et d'un abri bac au niveau du parking de la salle des fêtes ;
- ✓ **D'APPROUVER** les termes de la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage annexée à la présente délibération ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président de la Communauté de Communes ou son représentant à signer ladite convention ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants seront inscrits au budget annexe déchets.

A Fareins, le 18/11/2024

La Secrétaire de Séance,
Emilie BERTHOLON



Affichage sous format électronique : 27/11/2024

Le Président,
Marc PECHOUX

